

**Université d'Ottawa
Faculté des sciences de la santé**

**École des sciences infirmières
Programmes des études supérieures**

**Guide étudiant
2011-2012
Programmes des études supérieures**

<http://www.sante.uottawa.ca/esi/pro/etsup.htm>



uOttawa

Faculté des sciences de la santé
Faculty of Health Sciences

Direction de la Faculté des sciences de la santé et de l'École des sciences infirmières

Denis Prud'homme
Doyen de la faculté des sciences de la santé
Pièce: 3028 - ☎ 613-562-5432

Dave Holmes
Directeur et Doyen associé
Pièce: 3052 - ☎ 613-562-5426

Gestion des programmes des études supérieures

Jocelyne Tourigny
Directrice adjointe aux études supérieures
Pièce: 3038 - ☎ 613-562-5800 poste 8422
Courriel: jtourign@uottawa.ca

Hélène Grondin
Administratrice aux études
Pièce: 2014 - ☎ 613-562-5800 poste 8280
Courriel: hgrondin@uottawa.ca

Janet Giguère
Secrétaire
Pièce: 3051 ☎ 613-562-5800 poste 8430
Courriel: jgiguere@uottawa.ca

Agente d'administration scolaire
Pièce: 2016 ☎ 613-62-5800 poste 3072
Courriel: sante.health@uottawa.ca

Personnes ressources

Sylvie Leclerc
Coordonnatrice de la formation pratique
Pièce: 3041 - ☎ 613-562-5800 poste 8411
Courriel: sleclerc@uottawa.ca

Victoria Bordeianu
Agente aux ressources financières et physiques
Pièce: 3021 - ☎ 613-562-5800 poste 8432
Courriel: vbordeianu@uottawa.ca

Darquise Valenzuela
Infirmière, Gestion du risque
Pièce 840, 1, rue Stewart
☎ 613-562-5800 poste 8413
Courriel : dvalenzu@uottawa.ca

Frances Legault,
Coordonnatrice régionale, Infirmières praticiennes
Pièce : 101 - 600 Peter Morand
☎ 613-562-5800 poste 8445
Courriel : flegault@uottawa.ca

Michelle Leblanc
Bibliothécaire de référence
Pièce: 1020 - ☎ 613-562-5800 poste 8515
Courriel: mleblanc@uottawa.ca

Guy Czaika
Agent du développement de la recherche
Pièce: 3028 - ☎ 613-562-5800 poste 8651
Courriel: gczaiika@uottawa.ca

Faculté des études supérieures et postdoctorales
Pavillon Hagen, HGN 107, 115 Séraphin Marion
Courriel: gradinfo@uottawa.ca - ☎ 613-562-5742

Association des étudiants diplômés (GSAÉD)
601 Cumberland, ☎ 613-562-5935
Courriel: gsaed@uottawa.ca

AVANT-PROPOS

L'amorce et la poursuite d'études supérieures comportent toujours un ensemble d'éléments non familiers. Ce guide, destiné aux étudiantes* inscrites à l'un des programmes d'études supérieures de l'École des sciences infirmières, présente les renseignements qui vous permettront de naviguer plus facilement dans cette extraordinaire aventure intellectuelle.

Le «Guide étudiant» des programmes des études supérieures de l'École des sciences infirmières que vous pouvez retrouver au site internet <http://www.sante.uottawa.ca/esi/etu/cepdp.htm> en cliquant sur « Guide étudiant » est conçu pour être utilisé conjointement avec les règlements de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FÉSP) qui se trouvent au site Internet <http://www.etudesup.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=1806>.

Ces deux documents fournissent toute l'information essentielle concernant nos programmes et vous permettront de planifier votre cheminement académique avec l'aide de votre conseillère aux études ou de votre directrice de thèse. Le « Guide étudiant » fournit également des renseignements utiles sur notre école.

Tous les programmes d'études supérieures de l'Université d'Ottawa sont sous la responsabilité de la FÉSP dont le doyen est le professeur Gary Slater. Les règlements généraux qui régissent nos programmes de 2^{ième} et 3^{ième} cycles proviennent de la FÉSP et non de l'École des sciences infirmières ou de la Faculté des sciences de la santé. Vous avez tout intérêt à vous familiariser avec ces règlements officiels et à vous y référer durant vos études supérieures puisqu'ils sont considérés comme l'avis officiel de l'Université.

J'espère que ce guide étudiant vous sera utile.

Je vous souhaite un séjour agréable et stimulant à l'École des sciences infirmières de l'Université d'Ottawa.

Directrice adjointe,
Programmes des études supérieures

Jocelyne Tourigny, inf, PhD

* Pour alléger le texte, le féminin englobe le masculin.

1. FACULTÉ des SCIENCES de la SANTÉ : VISION, MISSION, RESSOURCES ET SERVICES

Un bref aperçu de la Faculté des sciences de la santé, les énoncés de sa vision et de sa mission ainsi que son personnel, ses ressources, son service informatique et technique et autres informations se trouvent sur le site Internet à l'adresse suivante <http://www.sante.uottawa.ca/index.htm>

2. ÉCOLE des SCIENCES INFIRMIÈRES : VISION ET MISSION

Les énoncés de sa vision et de sa mission se trouvent sur le site Internet de la Faculté des sciences de la santé à l'adresse suivante <http://www.sante.uottawa.ca/esi/index.htm>

3. COMITÉ des PROGRAMMES DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Le comité des programmes des études supérieures traite de tous les sujets qui touchent les programmes des cycles supérieurs de l'École des sciences infirmières. Ce comité se compose de la directrice adjointe dans le rôle de la présidente et de quatre professeures à temps complet élues, de deux membres élus parmi une liste de professionnelles en double affectation, de deux étudiantes élues (une francophone et une anglophone) provenant du programme de maîtrise et une étudiante inscrite au doctorat.

4. APERÇU du CONTENU des DOCUMENTS D'INFORMATION de la FÉSP

La Faculté des études supérieures et postdoctorales (FÉSP) a conçu deux documents pour guider les étudiantes tout au long de leur cheminement académique. Le premier, intitulé: « FÉSP - Sciences infirmières », comprend une liste des intérêts de recherche des professeures de l'École des sciences infirmières, les professeures auxiliaires ainsi que les professionnelles à double affectation qui sont membres de la FÉSP, une description des programmes, les modalités d'admission et les exigences des grades de même que la description des cours offerts en Sciences infirmières. La version électronique de ce document se trouve à l'adresse suivante:

<http://www.etudesup.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=1726>

Le deuxième document, intitulé: "FÉSP - Règlements généraux », regroupe les règlements et les modes d'opération pour tous les programmes des cycles supérieurs. La table des matières comprend les éléments suivants : A) Admission; B) Exigences de scolarité; C) Inscription; D) Direction des thèses; E) Examens et évaluations; F) Limites de temps; G) Règlements régissant les thèses; H) Obtention du grade; I) Droits universitaires; J) Préparation à l'enseignement universitaire; K) Bourses et appui financier; L) Publications et; M) Services universitaires. La version électronique des règlements de la FÉSP se trouve à l'adresse suivante <http://www.etudesup.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=1806>.

ASSOCIATION des ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS (GSAÉD)

Toutes les étudiantes inscrites à un programme d'études supérieures sont membres de l'GSAÉD de l'Université d'Ottawa. Le comité exécutif de l'GSAÉD est constitué d'un président, d'un vice-président aux affaires internes, d'un vice-président aux finances, d'un vice-président aux communications et d'un vice-président aux services. Pour plus de renseignements sur l'association, consulter le site <http://gsaed.ca/fr>.

ASSOCIATION des ÉTUDIANTES DIPLÔMÉES D'INFIRMIÈRES AUTORISÉES (RNGSAÉDIA)

Toutes les étudiantes inscrites à un programme d'études supérieures en Sciences infirmières deviennent automatiquement membres de RNGSAÉDIA. Les étudiantes sont responsables d'élire les membres de leur exécutif. Parmi ceux-ci, les représentantes sont choisies pour siéger sur divers comités tels que le Comité des programmes des études supérieures, le Conseil de l'École, la GSAÉD et autres.

L'Association a pour but de représenter les intérêts des étudiantes au sein de l'École des sciences infirmières et de la FÉSP. RNGSAÉDIA organise également des forums où les étudiantes peuvent partager leurs opinions sur les plans scolaire, professionnel et social. Les étudiantes pourront garder des liens plus étroits entre elles par l'intermédiaire du site RNGSAÉDIA de WebCt. Informez-vous auprès de notre représentante pour plus de détails.

7. COURS

7.1. Conseillère aux études

Lorsqu'une étudiante est admise au programme de maîtrise, l'école lui assigne une conseillère aux études. La conseillère aux études est une personne ressource pour les étudiantes pendant la durée de leurs études. Les étudiantes **doivent** communiquer avec leur conseillère (ou directrice de thèse) avant le début des cours en septembre.

Si vous êtes inscrite à l'option thèse, votre conseillère vous aidera à choisir une directrice de thèse qui répond à vos besoins. Consultez la liste des professeures membres de la FÉSP et leurs intérêts de recherche sur le site internet <http://www.sante.uottawa.ca/esi/per/fesp.htm>.

7.1.2. Changement de conseillère aux études ou de directrice de thèse

Lorsque la directrice de thèse identifiée diffère de la conseillère aux études initialement assignée au moment de l'admission ou si vous changez de conseillère aux études pour une raison ou une autre, le secrétariat scolaire doit être formellement avisé. Pour ce faire, il faut compléter le formulaire: *Changement d'assignation de la conseillère aux études ou de directrice de thèse* disponible sur le site <http://www.sante.uottawa.ca/esi/etu/qef.htm>. N'oubliez pas de le remettre à l'agente d'administration scolaire (Pièce RGN 2016).

7.2. Description des cours

La description des cours est disponible sur le site Internet à l'adresse <http://www.sante.uottawa.ca/esi/etu/ddc.htm>.

7.3. Inscription aux cours

L'inscription aux cours se fait en ligne par Rakaska. La procédure d'inscription se trouve sur le site internet <http://www.grad.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=3314>. Pour savoir si vous êtes inscrite officiellement à un cours, référez-vous à votre compte Infoweb au site suivant <https://web3.uottawa.ca/infoweb/logonPage.do>

7.4. Exigences d'inscription aux cours cliniques et stages

Afin de pouvoir vous inscrire à un cours avec une composante clinique, vous **devez** vous soumettre aux exigences de la Faculté des sciences de la santé. Les cours avec une composante clinique sont indiqués par un astérisque * dans la section description de cours sur le site Internet <http://www.sante.uottawa.ca/esi/etu/ddc.htm>. Pour obtenir la description détaillée de ces exigences de même que les formulaires requis en format téléchargeable cliquez sur <http://www.uottawa.ca/services/sesst/GRSC.html>. Ces formulaires dûment remplis devront être remis à [Darquise Valenzuela](#).

7.5 Modification et annulation de l'inscription à un cours

Les étudiantes qui désirent modifier ou annuler leur inscription à un cours doivent compléter le formulaire à cet effet, téléchargeable, sur le site Internet <http://www.etudesup.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=2275> et le soumettre à l'agente d'administration scolaire au secrétariat scolaire (Pièce RGN 2016, Pavillon Roger Guindon). Consultez le calendrier universitaire pour les échéanciers de modification et annulation de cours sur l'Internet à <http://www.registraire.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=3894>.

7.6. Horaire des cours

Les horaires de cours pour toutes les étudiantes aux études supérieures en sciences infirmières sont disponibles à l'adresse suivante <https://web30.uottawa.ca/v3/SITS/timetable/Search.aspx>. **SVP vérifier les deux onglets - Recherche de base - Recherche avancée.**

8. PROGRAMME de MAÎTRISE ès SCIENCES - SCIENCES INFIRMIÈRES M.Sc. (Sc.Inf.)

8.1. But

Le but du programme est de préparer des infirmières à exercer un rôle en pratique des soins de niveau avancé ou à poursuivre des études doctorales. Les diplômées seront capables d'assumer un leadership dans la prestation des soins infirmiers de qualité dans des milieux diversifiés. Le programme offre une formation rigoureuse basée sur les fondements théoriques et les résultats de la recherche, ce qui permettra aux infirmières de s'impliquer dans des situations de soins complexes vécues par les individus, les familles, les groupes, les agrégats et les communautés.

8.2. Objectifs

En continuité avec le but du programme, les professeurs et professeures de l'école des sciences infirmières s'engagent à guider les étudiantes vers l'atteinte des objectifs suivants:

- 8.2.1 Critiquer, comparer et contraster les théories pertinentes aux sciences infirmières.
- 8.2.2 Démontrer un éventail étendu de connaissances sur les méthodes de recherche.
- 8.2.3 Appliquer des connaissances de niveau avancé ainsi que des compétences supérieures dans la prestation des soins directs aux clients, dans un milieu de soin particulier.
- 8.2.4 Agir en tant que consultante pour des situations complexes de soins.
- 8.2.5 Planifier des interventions éducatives pour répondre aux besoins des patients et leurs familles, des collègues, des étudiants et de la communauté.
- 8.2.6 Favoriser l'utilisation des résultats de recherche dans la pratique des soins infirmiers et initier ou collaborer à des projets de recherche.
- 8.2.7 Démontrer les habiletés de leader requises pour mobiliser des changements dans la pratique des soins infirmiers et dans le système de santé et ce, sur les plans professionnel et sociopolitique.

8.2.8 Collaborer aux projets interprofessionnels dans la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation des soins de santé.

8.3. Maîtrise avec option thèse ou option clinique

Le choix d'une option plutôt qu'une autre dépend de divers facteurs qu'il importe de considérer sérieusement. Votre décision devrait être faite en consultation avec votre conseillère aux études.

8.4. Durée du programme d'étude et séquence des cours

Une étudiante à temps complet devrait compléter le programme d'études en 24 mois. Le programme s'offre aussi à temps partiel, sur une période maximale de quatre années. Étant donné que tous les cours ne sont pas nécessairement offerts à chaque session, une bonne planification s'impose pour satisfaire à toutes les exigences dans les limites de temps déterminées. Vous devez suivre un des plans de programme décrits au lien suivant : <http://www.sante.uottawa.ca/esi/etu/cepdp.htm>. Le gabarit de votre plan de programme personnalisé se retrouve à la section 8.10 et site internet suivant : <http://www.sante.uottawa.ca/esi/etu/gef.htm>.

8.5. Formation à distance et cours en ligne

Les cours obligatoires ainsi que certains cours au choix du programme de maîtrise sont offerts à distance. En ce qui a trait à la composante francophone du programme, les étudiantes issues des collectivités en situation minoritaire dans l'Ouest, les Territoires et l'Est canadien bénéficient d'un service particulier au Consortium national de formation en santé (CNFS). Toutes questions et/ou commentaires doivent être adressés à la professeure responsable du cours. Consultez également notre section « Formation à distance et cours en ligne » sur le site Internet <http://www.sante.uottawa.ca/esi/etu/fad.htm> pour une définition précise des modalités de diffusion (cours à distance et cours en ligne).

8.5.1 Modalités de diffusion

Cours à distance

Cours dans lequel la professeure et des étudiantes sont en salle de classe et dans lequel les étudiantes de diverses régions sont présentes en mode audio ou vidéo durant les heures de classe.

Cours en ligne

Cours dans lequel la professeure n'est pas physiquement présente en salle de classe; le contenu des cours est habituellement disponible sur le campus virtuel (Blackboard, Elluminate). Par contre, la professeure peut exiger la présence virtuelle des étudiantes lors de périodes de discussion ou la présence physique lors d'examen. Consulter le site internet de chaque professeure pour des directives précises.

8.6. La maîtrise en sciences infirmières avec Diplôme en soins de santé primaires pour infirmières et infirmiers praticiens

La maîtrise en sciences infirmières avec diplôme en soins de santé primaires pour infirmières et infirmiers praticiens est une formation de niveau supérieur et menant à l'accréditation à titre d'infirmière ou d'infirmier praticien en soins de santé primaires. Elle est offerte avec l'option clinique seulement. Le nombre total de crédits de cours à suivre est de 45. Les cours se donnent sur place et par télé-enseignement. Le programme peut être complété en 24 mois à temps plein, ou à temps partiel en trois ans.

8.7. Spécialisation en études des femmes

Le programme de Maîtrise (option thèse) en sciences infirmières participe au programme pluridisciplinaire en études des femmes. Ce programme a été créé pour les étudiantes qui souhaitent enrichir leur formation en sciences infirmières en y ajoutant la dimension interdisciplinaire des études des femmes. Le programme comprend deux cours obligatoires FEM ainsi que la rédaction d'une thèse portant sur un sujet lié aux études des femmes. Les exigences du programme pluridisciplinaire comportent trois crédits de plus que le programme régulier.

La demande d'admission au programme pluridisciplinaire doit normalement être faite en même temps que la demande d'admission au programme de maîtrise en sciences infirmières. Pour de plus amples renseignements, consultez leur site internet

<http://www.etudesup.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=1726&monControl=Admission&ProgId=616> .

8.8. Diplôme en Recherche sur les services et les politiques en matière de santé

Les programmes de maîtrise (option thèse) et de doctorat en sciences infirmières peuvent être combinés au diplôme d'études supérieures en recherche sur les services et les politiques en matière de santé. Ce diplôme permet aux étudiantes d'acquérir les aptitudes nécessaires afin de mener des recherches sur les politiques relatives aux services de santé. Même si certaines de ces aptitudes sont acquises dans le contexte du programme principal, le diplôme permettra aux étudiantes de parfaire leur formation et de s'assurer qu'elles aient les connaissances nécessaires pour entreprendre des recherches poussées dans ce domaine. Les titulaires du diplôme pourront, grâce à leur bagage théorique et pratique, contribuer à améliorer l'accessibilité, la qualité, l'efficacité et l'efficience des services de santé pour les Ontariens et l'ensemble de la population canadienne. Elles seront des partenaires efficaces, des décideurs avec qui elles partageront les nouveaux éléments d'information, lesquels serviront à améliorer le niveau de santé et de productivité de la population. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au site Internet suivant

<http://www.etudesup.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=1726>.

8.9. Activités pédagogiques périscolaires

Afin de favoriser les échanges entre professeures et étudiantes à l'extérieur des cours, de faciliter l'avancement des diverses étapes de la recherche et de procurer un soutien additionnel, plusieurs activités pédagogiques périscolaires ont été mises sur pied. En consultant la section « Activités pédagogiques périscolaires » de notre site Internet <http://www.sante.uottawa.ca/esi/etu/app.htm>, vous trouverez la liste des activités offertes par l'école de sciences infirmières, leur but, description, dates et lieux de rencontre.

8.10. PLAN DE PROGRAMME PERSONNALISÉ : MAÎTRISE NOM DE L'ÉTUDIANTE * : _____ # ÉTUDIANT : _____

PROGRAMMES – Choisir un programme et une option (s'il y a lieu). S'assurez que l'étudiante rencontre toutes les exigences du grade dans les délais prévus.

Maîtrise en sciences Infirmières	Maîtrise en sciences infirmières/ (SSPIIP)	Maîtrise en sciences infirmières avec spécialisation en Études des femmes	Maîtrise en sciences infirmières avec Diplôme en recherche sur les services et politiques en matière de santé	Maîtrise en sciences infirmières pour Infirmières et infirmiers praticiens	Diplôme en soins de santé primaires pour infirmières et infirmiers praticiens
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Option thèse 15 cr obligatoires, 6 cr au choix + Thèse <input type="radio"/>	Option clinique 21 cr obligatoires <input type="radio"/>	Plus cours d'IP <input type="radio"/>	Option thèse 15 cr obligatoires, 3 cr au choix + Thèse <input type="radio"/>	Plus 9 cr HSR <input type="radio"/>	Option thèse 15 cr obligatoires + Thèse <input type="radio"/>
Option clinique 21 cr obligatoires, 9 cr au choix <input type="radio"/>			Plus 6 cr FEM <input type="radio"/>	Option clinique 21 cr obligatoires, 9 cr au choix <input type="radio"/>	Plus 12 cr HSR <input type="radio"/>
	AUTOMNE		HIVER		PRINTEMPS
COURS en PRÉ ADMISSION					
1^{ère} ANNÉE 20____ - 20____					
2^{ème} ANNÉE 20____ - 20____					
3^{ème} ANNÉE 20____ - 20____					
4^{ème} ANNÉE 20____ - 20____					

Signature de l'étudiante : _____

Date : _____

Signature de la conseillère aux études ou directrice de thèse : _____

Date : _____

* le féminin englobe le masculin

(Remettre à l'agente d'administration scolaire, RGN 2016 après avoir complété et signé)

9. DOCTORAT en PHILOSOPHIE - SCIENCES INFIRMIÈRES - Ph.D. (Sc.Inf.)

9.1. But

Le but du programme de doctorat en Sciences infirmières est de préparer des scientifiques capables de mener des recherches innovatrices qui apporteront une contribution significative aux connaissances en sciences infirmières. Les étudiantes font preuve de sens créatif, d'esprit critique et de synthèse dans la réalisation des travaux relatifs à leur champ d'intérêt, tout en utilisant diverses approches philosophiques, théoriques et méthodologiques.

9.2. Objectifs

Une fois votre doctorat en mains, vous serez en mesure :

- 9.2.1. Démontrer un engagement à l'avancement des connaissances en sciences infirmières tout en privilégiant des approches diversifiées propices à la production de nouvelles connaissances.
- 9.2.2. De concevoir et de mener des recherches originales qui contribueront à l'avancement des connaissances en sciences infirmières.

9.3 Champs d'études

Le programme comprend trois champs d'études :

- Prise de décision éclairée en sciences infirmières et en soins de santé
- Pratique infirmière et systèmes de prestation de soins
- Contextes sociopolitique, éducationnel et historique des sciences infirmières.

9.4 PLAN DE PROGRAMME PERSONNALISÉ : DOCTORAT NOM DE L'ÉTUDIANTE * : _____ # ÉTUDIANT : _____

PROGRAMMES – Choisir un programme et une option (s'il y a lieu). S'assurez que l'étudiante rencontre toutes les exigences du grade dans les délais prévus.

Doctorat en sciences infirmières <input type="radio"/>	Doctorat en sciences infirmières avec diplôme d'études supérieures en recherche sur les services et les politiques en matière de santé <input type="radio"/>		
12 crédits obligatoires, 6 crédits au choix Examen de synthèse + Thèse	12 crédits obligatoires Examen de synthèse + Thèse		Plus 9 crédits HSR
	AUTOMNE	HIVER	PRINTEMPS
COURS en PRÉ ADMISSION			
1^{ère} ANNÉE 20____ - 20____			
2^{ième} ANNÉE 20____ - 20____			
3^{ième} ANNÉE 20____ - 20____			
4^{ième} ANNÉE 20____ - 20____			

Signature de l'étudiante : _____

Date : _____

Signature de la directrice de thèse : _____

Date : _____

* le féminin englobe le masculin

(Remettre à l'agente d'administration scolaire, RGN 2016 après avoir complété et signé)

Révisé janvier 2010

10. THÈSE

10.1. Guide : Préparer sa thèse ou son mémoire

La Faculté des Études Supérieures et Postdoctorales (FÉSP) a produit un guide pour les étudiants diplômés et les directeurs de thèse intitulé « Préparer sa thèse ou son mémoire » qui est disponible sur le site de la FÉSP à <http://www.etudesup.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=1347>. Ce guide présente les aspects qui entrent en jeu dans la préparation d'un mémoire ou d'une thèse de maîtrise ou de doctorat, à savoir : la déontologie de la recherche, les éléments constitutifs de la thèse, la direction de la thèse et autres aides disponibles, le dépôt et l'évaluation de la thèse. D'autres points sont couverts dans les annexes : un aide-mémoire pour la préparation de la thèse, des instructions concernant les critères techniques de la préparation du texte, les rôles et responsabilités de l'étudiant, du directeur de thèse et de l'unité scolaire.

10.2. Règlements régissant les thèses

Tous les règlements régissant les thèses sont établis par la Faculté des Études Supérieures et Postdoctorales (FÉSP) et sont présentés à la section G des règlements généraux que vous trouverez à l'adresse : <http://www.etudesup.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=1806>.

10.3. La thèse, 13 étapes à suivre

La production d'une thèse aux études supérieures comporte plusieurs étapes. Afin de vous guider dans votre cheminement, nous avons identifié et décrit 13 étapes qui vous permettront d'atteindre cet objectif. Vous trouverez ces 13 étapes sous l'onglet « Thèse » sur notre site Internet : <http://www.sante.uottawa.ca/esi/etu/index.htm>.

11. SOUTIEN FINANCIER, BOURSES, PRIX et RESSOURCES

11.1. Faculté des études supérieures et post doctorales

La FÉSP a produit une liste exhaustive de bourses et appui financier pour étudiants diplômés. Pour plus de renseignements, consultez l'adresse suivante : <http://www.etudesup.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=1559>

11.2. Aide financière et bourses

Le but premier du Service de l'aide financière et des bourses de l'Université d'Ottawa est de donner aux étudiantes des conseils financiers et de l'aide financière qui répondent à leurs besoins. Consultez le site <http://www.aidefinanciere.uottawa.ca/> et furetez sur le lien "Bourse en ligne" pour prendre connaissance des programmes de bourses.

11.3. Sources financières additionnelles

Il existe une diversité d'autres sources d'appui financier et de bourses disponibles en Sciences de la santé. Une liste incluant les principales sources de financement qui pourraient intéresser les étudiantes en sciences infirmières se trouve sur le site web des programmes d'études supérieures de l'École des sciences infirmières : <http://www.sante.uottawa.ca/esi/pro/afa.htm>.

11.4. Assistanats

L'École des sciences infirmières offrent des assistanats d'enseignement. Quoique la priorité soit accordée aux détenteurs d'une bourse d'admission de l'Université d'Ottawa, l'École offre cette opportunité à d'autres étudiantes, selon la disponibilité des postes. La liste des postes est affichée sur le site Internet de l'école à http://www.sante.uottawa.ca/esi/emp/etu_offres.htm et sur un babillard

réservé à cet effet situé au 3^{ème} étage du pavillon Guindon. Si un poste vous intéresse, vous n'avez qu'à compléter le formulaire de demande d'emploi que vous pouvez télécharger sur le même site et le remettre à Janet Giguère. Vous êtes priée de communiquer avec Janet à jgiguere@uottawa.ca si vous avez des questions additionnelles. Il importe de noter que les étudiantes qui poursuivent des études supérieures à temps complet ne peuvent consacrer plus de 10 heures par semaine aux postes d'assistantat.

11.5. Subventions de voyage

La Faculté des études supérieures et postdoctorales (FÉSP) reconnaît l'importance de diffuser au sein de la communauté scientifique les travaux des étudiants et étudiantes de maîtrise et de doctorat et des stagiaires de niveau postdoctoral; à cette fin, la FÉSP offre des subventions de voyage permettant de présenter les résultats de recherche à des conférences d'envergure. Le programme vise aussi à fournir des occasions d'échanges avec des universitaires travaillant dans le même domaine. Pour tout renseignement, consultez <http://www.etudesup.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=1560>.

La Faculté des Sciences de la santé offre également aux étudiantes une subvention pour participer à des conférences scientifiques. Tous les détails se trouvent au site internet de la faculté à <http://www.sante.uottawa.ca/recherche/subventions.htm>.







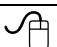


11.6. Soutien pour demande de subventions externes

Les étudiantes inscrites à un programme avec option thèse peuvent bénéficier des services de consultation de l'agent de développement de la recherche de la Faculté des sciences de la santé. L'agent de développement à la recherche est disponible pour apporter un soutien dans la rédaction des demandes de subventions de recherche ou des demandes de bourses de recherche. Pour prendre un rendez vous, communiquez avec Guy Czaika, ☎ 613-562-5800 poste 8651; email: gczaika@uottawa.ca

11.7. Prix et bourses de l'École des sciences infirmières

PROGRAMMES DES ÉTUDES SUPÉRIEURES	
LE PRIX en SCIENCES DE LA SANTÉ ELSEVIER (Elsevier Canada)	Ce prix est décerné chaque année à l'étudiante qui obtient les meilleurs résultats dans le cours Soins infirmiers de niveau avancé en soins de santé primaires (NSG 5610-NSG 5210) ou Soins infirmiers au niveau tertiaire (NSG 5620-NSG 5220).
LIPPINCOTT, WILLIAMS et WILKINS BOOK AWARD	Ce prix est décerné chaque année à l'étudiante qui obtient les meilleurs résultats dans le cours Méthodologie de la recherche en sciences infirmières (NSG 5540-NSG 5140).
LE TROPHÉE MCGEE	Ce trophée est remis chaque année à l'étudiante au programme de doctorat qui obtient les meilleurs résultats dans le cours NSG 7100 - Theoretical and Philosophical Perspectives in Nursing. Ce trophée souligne le savoir exceptionnel et l'application de concepts théoriques novateurs dans la pratique et la recherche.
LE PRIX MARIE LOYER-DA SILVA	Ce prix est décerné à l'étudiante qui a obtenu le meilleur résultat dans le cours Devis d'interventions en pratique des soins infirmiers de niveau avancé (NSG 6801-NSG 6401) reconnaissant le savoir directement relié à la pratique.
LE PRIX D'EXCELLENCE EN SOINS INFIRMIERS DE NIVEAU TERTIAIRES DE JEAN JENNY	Ce prix est décerné à l'étudiante finissante qui a obtenu les meilleurs résultats dans la concentration Soins de santé tertiaires du programme.
LA BOURSE JUDITH-E.-McKEOWN-WILKINS	Cette bourse est remise à des étudiantes au programme de doctorat en sciences infirmières dont les études seraient autrement compromises.
TAU GAMMA CHAPTER OF SIGMA THETA TAU INTERNATIONAL AWARDS	
LIPPINCOTT, WILLIAMS & WILKINS BOOK AWARD	Ce prix est décerné à l'étudiante francophone qui a fait preuve d'excellence en pratique des soins de santé primaires ou tertiaires et qui a obtenu d'excellents résultats pour le cours Soins infirmiers de niveau avancé en soins de santé primaires (NSG 5610) ou Soins infirmiers de niveau avancé en soins de santé tertiaires (NSG 5620).

12. LIEUX UTILES À CONNAÎTRE

	Bureau administratif de l'École	Pièce RGN 3051, ☎ 613-562-5473
	Courrier	Pièce RGN 3051
	Secrétariat scolaire	Pièce RGN 2016, ☎ 613-562-3072
	Bibliothèque des sciences de la santé Service de référence Comptoir du prêt Télécopieur Prêt entre bibliothèques	Pièce RGN 1020 ☎ 613-562-5800 poste 8294 ☎ 613-562-5407 ☎ 613-562-5401 ☎ 613-562-5210
	Laboratoire informatique	Pièce RGN 2015
	Salon du personnel et d'étudiants diplômés	Pièce RGN 3004
	Bureau pour les étudiantes au doctorat	Pièce RGN 1106A
	Bureau pour les assistantes de recherche	Pièce à déterminer
	Carte du campus - http://www.uottawa.ca/map/	

APPENDICE 1

Feuille de route pour l'étudiante - Première rencontre avec la conseillère aux études

Prendre le rendez-vous

- Communiquer avec votre conseillère aux études pour prendre un rendez-vous aussitôt que possible.

Le jour de la rencontre – Apporter les documents suivants :

- Curriculum Vitae à jour
- Rapport narratif soumis pour votre demande d'admission (Compte tenu de la loi sur la confidentialité, ce document dans votre dossier n'est pas accessible aux conseillères et ne peut pas non plus leur être acheminé par le secrétariat scolaire).
- Une copie de votre cheminement type personnalisé complété

Votre conseillère aux études s'attend à ce que vous soyez bien préparée pour la rencontre. Si vous n'avez pas fait la préparation exigée ci-dessus ou que vous n'avez pas en votre possession les documents exigés pour la rencontre, votre conseillère pourrait reporter la rencontre à plus tard.

N'oubliez pas que vous êtes responsable de garder votre plan de cheminement à jour et de planifier les rencontres subséquentes avec votre conseillère aux études, préférablement à chaque année et selon vos besoins.